



COMPTE-RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 11 AVRIL 2013

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Information et consultation sur le projet d'avenant au Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif (PERCO) du Groupe Casino du 25 septembre 2009.
- ✓ Information et consultation sur le projet d'avenant au Plan d'Epargne Groupe Casino du 31 juillet 2008.
- ✓ Point sur le projet de mise en location Gérance Franchise de la cafétéria de Saint Etienne Nord.
- ✓ Point sur le projet de mise en location Gérance Franchise de la cafétéria de Vannes.
- ✓ Information générale sur les activités de restauration de l'entreprise.

1°) Information et consultation sur l'Accord PERCO : **15 votants.**

- VOTE : FAVORABLE : 15

2°) Information et consultation sur l'Accord PEG : **15 votants**

- VOTE : FAVORABLE : 15

Commentaire CFDT : les deux avenants semblent intéressants pour les salariés, mais la question actuelle des salariés reste, est ce que l'on pourra boucler la fin de mois, et même si c'est lorsque l'on est jeune qu'il faut prendre en compte ces propositions pour l'avenir, il y aura très peu de salariés qui en auront les moyens ?

3°) Point sur les Cafétérias qui passent en LGF au 1^{er} mai 2014 et 1^{er} juin 2014 :

- St Etienne Nord : Mr Thibault DELORRAINE, actuel directeur de la Cafétéria de St Etienne VILLARS, devient locataire gérant au 1^{er} mai 2014.
- Vannes : Mr Thomas BASTIEN prendra la location gérance au 1^{er} juin 2014.

4°) Information Générale sur les Activités de restauration de l'entreprise :

La DRH nous fait un récap de l'activité de Casino Restauration sous la mention de

CONFIDENTIALITE.

Un tour sur ALBH avec les projets d'ouvertures et les réalisés.
Un tour sur les actions avec CAP 2014.
Un tour sur St ONCE
Un tour sur l'ouverture samedi du Zoo de Vincennes.
Un tour sur les Hippodromes

Commentaire CFDT ; Sur les Hippodromes, la CFDT fait part d'un contact sur le site et une remonté de problème qui ne correspond pas à la présentation faite par la DRH, les salariés sont en attente de réponse sur plusieurs sujets, pour preuve une action aux prudhommes pour connaître leur devenir ? Plus plusieurs points sur leurs conditions de travail, pour preuve également l'arrêt de l'ensemble des cuisiniers pour « Burn Out » ?

La DRH ; nous répond, et s'interroge si tout cela n'est pas orchestré par certaines personnes qui auraient des intérêts, reconnaît effectivement l'arrêt de travail de 4 cuisiniers, notamment suite à une application de la CCN de Cafétérias qui les oblige à avoir deux jours de repos consécutifs, ce qui les perturbent dans leur organisation antérieure ?
France Gallop est très satisfait de la prestation effectuée par Casino Restauration.

Un tour sur les ouvertures : Bordeaux Merignac en avril et Aix en Provence mi mai.

Suite à la déclinaison, le représentant de FO s'interroge sur un effet d'annonce fait lors de la réunion à la branche où 2 organisations avaient fait part de la possibilité de dénoncer la CCN des Cafétérias, et s'insurge sur cette annonce au regard du travail fait dans cette CCN.

Commentaires CFDT : nous avons répondu qu'effectivement il y a eu une annonce devant l'immobilisme de cette branche et cite en exemple la dernière rencontre où le représentant du SNRPO répondait lors de la déclinaison des propositions pour la NAO de l'ensemble des OS, « ne pas pouvoir répondre n'ayant pas mandat » ?

Nous nous interrogeons effectivement de la pérennité d'une branche qui reste figée sur plusieurs sujets, de réunion en réunion, et pourquoi pas la CCN des HCR, au moins l'ensemble des salariés pourront bénéficier de la prime TVA tous les ans au mois de juillet contrairement à la CCN des Cafétérias où la baisse de TVA ne rend service qu'à l'entreprise afin de combler les trous du résultat ?

- Fin du CCE
- 14h

Prise de notes : Jacques SOLER DSC CFDT